

# CAS

Certificat universitaire d'études avancées  
Certificate of Advanced Studies

## Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant·es en formation

septembre 2024 – juin 2026

formation en cours d'emploi



### Guide-programme

[www.unige.ch/iufe](http://www.unige.ch/iufe) | [iufe-formationcontinue@unige.ch](mailto:iufe-formationcontinue@unige.ch)



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

Certificat de formation continue en Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant.es en formation (*Certificate of Advanced Studies in Observation, analysis and support of practices in teachers training*) – CAS O2A.

Contact : [www.unige.ch/iufe](http://www.unige.ch/iufe) | [iufe-formationcontinue@unige.ch](mailto:iufe-formationcontinue@unige.ch)

Ressources et compléments d'information sur la plateforme Moodle de l'Université :

<https://moodle.unige.ch/enrol/index.php?id=17195>

© Université de Genève, Institut universitaire de formation des enseignants, 30.06.2024.

## **Sommaire**

|   |    |
|---|----|
| 1. Une formation pour la formation des enseignant·es.....                                 | 5  |
| 2. Un programme, quatre modules .....   | 7  |
| M1 – Rôles, statut, identité professionnelle des formateurs·rices dans l’alternance ..... | 8  |
| M2 – Accompagnement, observation et évaluation des pratiques professionnelles.....        | 8  |
| M3 – Travail enseignant, pratiques pédagogiques et didactiques.....                       | 9  |
| M4 – Intégration et travail personnel rassemblant les apports de la formation .....       | 9  |
| 3. Calendrier et échéances .....  | 10 |
| 4. Services UNIGE.....  | 13 |
| 5. Ressources bibliographiques.....   | 13 |
| Annexe 1. Le plan d’études complet (12 crédits) .....                                     | 15 |
| Annexe 2. Le comité directeur.....  | 17 |

## **Avertissement**

*Le Certificat de formation continue en Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant·es en formation (CAS O2A) est un diplôme d'un volume de douze crédits ECTS, destiné aux enseignants et enseignantes primaires, secondaires et spécialisées genevoises qui encadrent, sur le terrain scolaire, les étudiants et étudiantes en formation à l'enseignement.*

*Il est ouvert à un nombre limité de personnes, représentatives des différents programmes de formation à l'enseignement.*

*Conformément à l'article 3 du règlement, peuvent en effet être admises les personnes :*

- *qui sont titulaires du Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire (CCEP), de la Licence en sciences de l'éducation mention enseignement (LME), de la Maîtrise universitaire disciplinaire ou bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE) ou de la Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé (MESP) de l'Université de Genève (ou d'un diplôme en enseignement reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), ou d'un titre jugé équivalent) ;*
- *qui peuvent témoigner d'une expérience professionnelle de deux années dans le domaine de l'enseignement ;*
- *qui sont inscrites pour exercer la fonction de formateur ou formatrice de terrain (ou d'enseignant·e d'accueil) dans l'enseignement public genevois ou des structures privées subventionnées du secteur spécialisé ;*
- *dont la participation aux études est validée par leur direction d'établissement ;*
- *qui ont déposé un dossier complet de candidature dans le délai requis.*

*Pour l'édition 2024-2026, les candidats et candidates peuvent faire valoir des équivalences jusqu'à concurrence de six crédits ECTS, à condition d'avoir suivi des demi-journées de co-formation destinées aux formateurs·rices de terrain de l'enseignement primaire, secondaire ou spécialisé.*

*Les détails des procédures de candidature et de demande d'équivalences sont exposés sur le site de la formation : [www.unige.ch/iufe/formations1/formationcontinue/](http://www.unige.ch/iufe/formations1/formationcontinue/)*

## **1. Une formation pour la formation des enseignant·es**

Le Certificat de formation continue en Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant·es en formation (CAS O2A) est un diplôme destiné aux enseignants et enseignantes primaires, secondaires et spécialisées qui encadrent, sur le terrain scolaire, les étudiants et étudiantes en formation à l'enseignement. Ces praticiens et praticiennes formateurs/formatrices de terrain sont recrutées sur la base de leur expérience professionnelle, mais on leur demande aussi d'exercer un travail spécifique de formation de la relève par :

1. l'explicitation de leurs pratiques, de leurs compétences et de leurs savoirs ;
2. l'observation, l'analyse et le guidage du travail des novices dont ils et elles accompagnent les apprentissages en classe et dans les établissements.

L'Université de Genève étant chargée de la formation des enseignant·es du canton, il lui revient d'organiser une formation diplômante pour les formateurs et les formatrices de terrain, au bénéfice à la fois de l'institution qui les emploie et de leur qualification professionnelle. Le titre n'étant pas formellement requis pour exercer la fonction, il ne donne pas de droits particuliers à celles et ceux qui l'acquièrent. L'ensemble de la profession reste ainsi appelé à participer à la formation de la relève, mais l'augmentation progressive du nombre des personnes qualifiées peut contribuer à faire évoluer cette responsabilité vers davantage d'expertise et de cohésion.

À Genève, la fonction de formateur ou formatrice de terrain est en effet exercée par près d'un millier d'enseignants et enseignantes primaires, secondaires et spécialisées. Ces professionnel·les sont porteurs d'un titre universitaire (ou jugé équivalent) et ils et elles ont, pour la plupart, une solide expérience de l'encadrement de leurs futurs collègues. Mais partout, la qualification des formateurs et formatrices de terrain devient progressivement la règle :

- Dans son rapport complémentaire de vérification des conditions de reconnaissance de la formation en enseignement primaire (2014), la commission d'accréditation de la CDIP a par exemple recommandé à l'Université de Genève « d'encourager les formateurs à fréquenter des cours de didactique universitaire qui viendront compléter leur expérience de l'enseignement au niveau tertiaire ».
- Dans son rapport d'audit de 2015-2016, la Cour des comptes de la République et Canton de Genève a par ailleurs stipulé que « la Cour recommande d'élaborer un programme de formation continue obligatoire pour les formateurs de terrain ».
- Une partie du corps enseignant a elle-même exprimé un besoin de professionnaliser son travail d'accompagnement de la relève, et de voir ce travail reconnu par une qualification spécifique. Les associations représentatives ont été impliquées dans la conception du diplôme, et elles siègent dans son comité directeur.

Ce certificat répond donc à un faisceau d'attentes convergentes, et doit contribuer à la qualité de la formation des enseignant·es et, au-delà, des élèves genevois. Le titre a une valeur de douze crédits. Il est composé de quatre modules de trois crédits chacun :

1. Rôle, statut et identité professionnelle des formateurs·rices dans l’alternance.
2. Accompagnement, observation et évaluation des pratiques professionnelles.
3. Travail enseignant, pratiques pédagogiques et didactiques.
4. Intégration et travail personnel rassemblant les apports de la formation.

La formation vise la construction de compétences d’accompagnement et de formation à l’enseignement en contexte scolaire. La confrontation des savoirs issus de l’expérience et de la recherche en éducation doit contribuer au développement de la réflexivité professionnelle *dans et par* la formation. Les principales compétences visées sont :

- Accompagnement et formation à l’enseignement en contexte.
- Explication des pratiques, des savoirs et savoir-faire pédagogiques et didactiques.
- Observation, analyse et guidage de l’activité enseignante.
- Évaluation formative et certificative des pratiques et de leur réflexivité.
- Présentation et problématisation des conflits de normes professionnelles.
- Questionnement des tensions entre travail réel et travail prescrit.
- Identification des évolutions statutaires et sociales du métier d’enseignant·e.
- Développement et transmission d’une posture professionnelle.

Les partenaires impliqués dans la conception et le financement du programme – Institut universitaire de formation des enseignant·es et Département de l’instruction publique – ont voulu commencer par qualifier les formateurs et formatrices de terrain les plus chevronné·es, en particulier celles et ceux qui ont participé à des journées dites de « co-formation » entre l’Université et le terrain depuis des années et qui peuvent obtenir à ce titre jusqu’à six crédits d’équivalences sur les douze crédits requis. La première édition du programme a été réservée à une cinquantaine de professionnel·les présentant ce profil. Les éditions suivantes sont ouvertes sans restriction, mais elles continuent de reconnaître des équivalences. Pour tenir compte des besoins du terrain, les effectifs de chaque volée sont répartis entre l’enseignement primaire, secondaire et spécialisé. Des différenciations inter-filières interviennent à l’intérieur des modules de formation.

Le certificat est une formation spécifique, *une formation pour la formation* des enseignantes et des enseignants. Cette orientation confirme l’importance de l’engagement des professionnel·les dans la transmission et le développement des savoirs, des compétences et des valeurs de leur métier. Elle postule qu’enseigner s’apprend d’autant mieux que les novices sont accompagnés dans la prise de responsabilités, dans une alternance entre entraînement pratique et prise de distance théorique, sous la supervision d’expert·es ayant pour leur part appris à soutenir et assurer les expériences, tâtonnements et prises de conscience en situation. Le titre peut ainsi contribuer à la prise de pouvoir des enseignant·es sur leur travail et ses évolutions, dans un dialogue renforcé avec la recherche, l’autorité scolaire et les autres sources de prescription. Observer, analyser et accompagner les pratiques débutantes devient ainsi une façon de penser et d’orienter le devenir d’une activité enseignante dont les incertitudes contemporaines font la complexité et le besoin accru de réflexivité. ■

## **2. Un programme, quatre modules**

Le programme de formation aborde successivement la problématique de la division des rôles et des statuts des formateurs et formatrices dans les dispositifs d'alternance, de l'accompagnement et de l'évaluation des pratiques en formation, des évolutions du travail enseignant. Il est complété par un module d'intégration, lui-même ponctué par un travail de fin d'études.

La maquette de ce programme a été élaborée dans un processus participatif ayant impliqué les formateurs et formatrices du terrain des trois ordres d'enseignement ( primaire, secondaire et spécialisé), et soumis pour approbation aux instances réunissant les représentant·es de l'Université, du Département de l'instruction publique et de la Fédération des enseignant·es genevois·es. Le dispositif de formation prend appui sur les trois contextes pour différencier et faire dialoguer les expériences des participant·es.

Le plan d'études compte douze crédits, répartis en trois modules thématiques et un module d'intégration de trois crédits chacun. Il figure en annexe 1, et est allégé pour les participant·es au bénéfice d'équivalences. Le règlement d'études fixe les conditions d'évaluation et de créditation des modules en annexe 2. La composition du Comité directeur en charge de l'application de ce règlement figure en annexe 3.

Les modules thématiques sont articulés les uns aux autres pour combiner découpage et cohérence de la formation. Chacun d'eux est d'abord évalué séparément, selon des modalités communiquées en début de module et conformes au règlement d'études. L'ensemble des contenus est ensuite articulé dans le travail final lié aux crédits du module d'intégration. Les résultats de chaque module thématique sont communiqués aux participant·es avant le début du module suivant. Ceux du module d'intégration le sont au plus tard un mois après la journée de soutenance des travaux finaux.

L'ensemble du processus s'appuie sur des matériaux récoltés par les participant·es sur leurs terrains respectifs, rassemblés et analysés de manière coordonnée au fil des différents modules : notes, échanges écrits, images, enregistrements audio et vidéo, outils et rapports d'évaluation, etc. Chaque participant·e constitue un répertoire personnel dans son e-portfolio en déposant les pièces demandées ou suggérées par chaque module. Par exemple une planification de leçon ou de séquence didactique discutée entre formateur ou formatrice de terrain et enseignant·e en formation, un enregistrement vidéo d'une pratique novice, un ou plusieurs extraits des notes d'observation d'une telle pratique par le formateur ou la formatrice de terrain, un enregistrement (audio ou vidéo) d'entretien d'évaluation formative ou certificative, etc.

Cas échéant, chaque pièce fait l'objet d'une autorisation d'usage formellement accordée par les personnes observées et/ou enregistrées, dans le cadre établi conjointement par l'Université de Genève et le Département de l'instruction publique. Les détails de ce cadre sont accessibles depuis la plateforme numérique de la formation. Le travail final consiste à prendre appui sur ces pièces pour développer une réflexion sur « Mon développement professionnel au cours du CAS ».

## **M1 – Rôles, statut, identité professionnelle des formateurs·rices dans l’alternance**

3 crédits, 3 jours de présence.

Coralie Delorme & Yann Volpé

Objectifs-clés : 1. Articuler différents rôles et statuts professionnels des formateurs et formatrices d’enseignant·es. 2. Concevoir des conditions favorables à la formation.

Le travail des formateurs et formatrices de terrain consiste à accompagner des novices au plus près des conditions ordinaires d’exercice du métier. Mais il s’inscrit dans un cadre, des dispositifs, des démarches et une division du travail de formation qui conditionnent les interactions. Le premier module se concentre sur les rôles et les statuts des différents acteurs de la formation, en prenant un appui particulier sur les différences existant à Genève entre les secteurs primaire, secondaire et spécialisé. Il vise la compréhension et l’analyse de la double redevabilité des praticien·es-formateurs : à l’employeur et à l’institut de formation. Il distingue de même les différents rôles prescrits : enseigner aux élèves, former et évaluer l’enseignant·e en stage. En prenant appui sur les matériaux récoltés, il élabore les dilemmes et les tensions liés à ces rôles. De là, il examine les conditions favorables ou défavorables au processus de formation, en particulier les phénomènes liés à l’alternance et vécus par les formateurs, formatrices et enseignant·es en formation : liens théorie-pratique ; double engagement dans le terrain et dans l’institut de formation ; double instance d’évaluation associant le terrain et l’Université. Ces conditions-cadres sont chaque fois rapportées à la compréhension et aux modalités de prise en compte de la logique de développement professionnel des enseignant·es entrant dans le métier.

## **M2 – Accompagnement, observation et évaluation des pratiques professionnelles**

3 crédits, 3 jours de présence.

Valérie Lussi Borer & Lionel Dechamboux

Objectifs-clés : 1. Développer les postures, les outils et l’activité d’accompagnement, d’évaluation et de soutien à la régulation des apprentissages professionnels. 2. Appréhender la complexité des activités d’observation en classe et des restitutions orales et écrites, ainsi que les échanges qui s’y rapportent.

Les apprentissages des novices passent par l’analyse pédagogique et didactique de leur travail, mais aussi par le soutien à la régulation des apprentissages professionnels au moyen de gestes et de compétences propres à l’activité de formateur ou formatrice de terrain. Le deuxième module est centré sur la complexité de l’observation en classe et des restitutions et échanges qui s’y rapportent, en vue de soutenir le développement des outils et des expertises associées aux tâches d’accompagnement et d’évaluation des stagiaires. À partir de matériaux du terrain apportés par les participant·es, une première focale interroge les situations d’observation à des fins d’évaluations formative et certificative : qu’est-il significatif d’observer en fonction de la singularité de chaque situation ? À partir de quels critères ? En fonction de quels référentiels ? Pour porter quels jugements professionnels ? La deuxième focale porte sur les entretiens d’évaluation et les outils associés à des fins de régulation (proactive, rétroactive) dans les différents temps du stage. Les tensions avec les enjeux de certification et de reconnaissance professionnelle sont problématisées. Les savoirs et les compétences associés à l’accompagnement et à l’évaluation sont approfondis à partir de l’expérience des participant·es et des apports de la recherche.

### **M3 – Travail enseignant, pratiques pédagogiques et didactiques**

3 crédits, 3 jours de présence.

Florence Ligozat & Yoann Buyck

Objectifs-clés : 1. Élaborer une compréhension des tâches/situations d'apprentissage proposées aux élèves. 2. Analyser les pratiques d'enseignement et gestes professionnels mis en œuvre par les enseignant.es en formation.

Le travail du formateur ou de la formatrice de terrain consiste à encadrer, soutenir, orienter, assurer le développement d'un autre travail : celui d'un·e ou plusieurs enseignant·es en formation. Le troisième module vise à doter les participant·es de concepts et d'outils leur permettant d'analyser du point de vue pédagogique et didactique les pratiques de leurs stagiaires. Une première partie porte sur les concepts et outils spécifiques à l'analyse du travail de conception, de planification de l'enseignement (analyse épistémologique de pratiques sociales de référence, analyse *a priori* des objets et des tâches à réaliser, etc.). La seconde partie du module concerne l'analyse des pratiques enseignantes à partir des concepts, modèles et outils de la didactique et des sciences de l'éducation. Elle aborde la gestion des situations d'apprentissages en classe et les interactions qui s'opèrent dans ces situations : structuration du temps et des milieux en fonction des enjeux de savoirs visés, analyse des gestes contribuant à la progression des savoirs et à la gestion des responsabilités des élèves dans cette progression. Les deux parties sont illustrées à l'aide d'exemples de pratiques d'enseignement provenant de différentes disciplines scolaires. Ainsi outillés, les professionnel·les en formation sont amenés à analyser les premiers matériaux (planifications, enregistrements vidéo de leçons, etc.) collectés dans leurs divers milieux.

*NB : le travail de validation de l'UF repose sur une collecte de données d'observation d'enseignant.es stagiaires en formation (construction de planifications et mise en œuvre de leçons). Cette collecte de données doit être anticipée dès la première année du CAS afin que les étudiant.es puissent en disposer dès le début du module 3.*

### **M4 – Intégration et travail personnel rassemblant les apports de la formation**

3 crédits, 3 jours de présence.

Kristine Balslev & Olivier Maulini

Objectifs-clés : 1. Participer à la production, la confrontation et la circulation des savoirs de la profession. 2. Rechercher et utiliser les outils (écrits et oraux) pour soutenir la réflexivité, traiter des problèmes professionnels et formaliser des savoirs sur les pratiques.

Le module d'intégration et de travail personnel sert à la fois de fil rouge et de point d'orgue à l'ensemble du parcours. En mobilisant les apprentissages effectués et les matériaux récoltés, chaque participant·e réalise un projet (seul·e, ou de préférence en duo ou trio) dont la forme peut varier, mais qui doit intégrer les apports de la formation pour traiter de son développement professionnel. Les projets sont peu à peu précisés, à mesure du passage des modules : une idée, puis une esquisse, puis une présentation formelle sont adressées aux responsables du quatrième module, qui peuvent ainsi les regrouper par thématiques, puis organiser des échanges entre des groupes de projets et des formateurs/trices susceptibles de les épauler.

Le suivi ainsi organisé aboutit à des productions personnelles qui peuvent être présentées isolément ou dans une ou plusieurs sessions collectives. Parmi les formes envisageables : enquête collaborative ; écriture réflexive ; journal de bord ; blog ; portfolio ; article de revue ; analyse de pratiques ; étude de dispositif ; météo-évaluation ; présentation orale ; colloque ; autoconfrontation ; intervision ; projets collaboratifs... Quelle que soit la forme choisie, le travail final doit exercer une fonction d'intégration des différents modules : il doit témoigner d'une capacité d'observer, analyser et évaluer des pratiques, en prenant appui sur des savoirs, des recherches et une posture réflexive. ■

### 3. Calendrier et échéances

L'ensemble de la formation se déroule en principe sur les sites de l'Université de Genève, au besoin à distance (visioconférence) ou au Centre de formation de Geisendorf. Les numéros des salles sont directement indiqués aux participant·es (voir page suivante) et/ou mis à jour en fonction des disponibilités de l'Université.

En accord avec le DIP, les enseignements ont généralement lieu le vendredi. Dans la mesure du possible, les participant·es n'ont pas de charge d'enseignement ce jour-là, ou ils sont ponctuellement remplacé·es. Conformément aux règles en vigueur dans l'instruction publique genevoise, chaque participant·e peut en outre disposer de deux jours de décharge pour la préparation et la soutenance de son travail final. Il est responsable de notifier chacune de ses absences à la direction de son établissement. Le message électronique de l'IUFE confirmant l'inscription au programme a valeur d'attestation à présenter au besoin à la hiérarchie.

Pour l'édition 2024-2026, les **12 crédits** de formation requièrent **300 heures** de travail réparties en trois ensembles :

- Douze journées (trois par module) de sept heures-périodes chacune (08h30-12h00 & 13h30-16h15), soit 21 heures de présence par module et 84 au total.
- Trois tâches de formation en ligne intercalée ( $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ ) de sept heures chacune, soit 21 heures par module thématique et 63 au total.
- Des heures de travail personnel (en ligne ou non) réparties à raison de 33 par module et 54 pour le travail final, soit 153 au total.

**Tableau.** Répartition de la charge et des heures de travail

|                          |                         | <b>Crédits</b> | <b>Journées</b> | <b>Heures</b> |
|--------------------------|-------------------------|----------------|-----------------|---------------|
| <b>Module 1</b>          | Jours de présence       | 3              | 3               | 21            |
|                          | Tâche $\alpha$ en ligne |                |                 | 21            |
|                          | Travail personnel       |                |                 | 33            |
|                          | Total                   |                |                 | 75            |
| <b>Module 2</b>          | Jours de présence       | 3              | 3               | 21            |
|                          | Tâche $\beta$ en ligne  |                |                 | 21            |
|                          | Travail personnel       |                |                 | 33            |
|                          | Total                   |                |                 | 75            |
| <b>Module 3</b>          | Jours de présence       | 3              | 3               | 21            |
|                          | Tâche $\gamma$ en ligne |                |                 | 21            |
|                          | Travail personnel       |                |                 | 33            |
|                          | Total                   |                |                 | 75            |
| <b>Module 4</b>          | Jours de présence       | 3              | 3               | 21            |
|                          | Travail personnel final |                |                 | 54            |
|                          | Total                   |                |                 | 75            |
| <b>Programme complet</b> | Jours de présence       | 12             | 12              | 84            |
|                          | Tâches en ligne         |                |                 | 63            |
|                          | Travail personnel       |                |                 | 153           |
|                          | Total                   |                |                 | 300           |

Les personnes souhaitant demander des équivalences doivent le faire d'ici le **vendredi 30 août 2024** sur la page dédiée : <https://www.unige.ch/iufe/formations/formation-continue/formations-diplomantes-proposees-par-liufe/caso2a/programme/>

La demi-journée d'ouverture du programme est fixée au **mercredi 18 septembre 2024**, 08h30-12h00, au bâtiment des Maraîchers.

Puis les modules se suivront en intercalant entre eux les tâches préparatoires  $\alpha$ ,  $\beta$ ,  $\gamma$ . La dernière journée sera consacrée à la présentation des travaux finaux. Le calendrier complet du programme 2024-2026 est résumé en page suivante. Les participant·es au bénéfice d'équivalences seront dispensé·es d'un ou deux modules thématiques.

Les personnes empêchées de participer à une journée de formation sont chaque fois priées d'en informer le secrétariat à l'adresse [iufe-formationcontinue@unige.ch](mailto:iufe-formationcontinue@unige.ch).

Les salles seront chaque fois indiquées en ligne, sur la plateforme Moodle du programme : <https://moodle.unige.ch/enrol/index.php?id=17195> ■

## Le calendrier 2024-2026

|   |                      |
|---|----------------------|
| Ouverture du programme (jour 0, matin, 08h30-12h00, Maraîchers 001) | 18.09.24             |
| Module 4.1 (jour 1, 08h30-12h00, 13h30-16h15, Maraîchers 102)       | 04.10.24             |
| Module 1.1 (jour 1, 08h30-12h00, 13h30-16h15, U 408)                | 18.10.24             |
|   | Automne, 21-25.10.24 |
| Module 1.2 (jour 2, 08h30-12h00, 13h30-16h15, M1150)                | 08.11.24             |
| Module 1.3 (jour 3, 08h30-12h00, 13h30-16h15, xxx)                  | 29.11.24             |

Noël, 23.12.24-04.01.25

Tâche α | « Mon développement professionnel anticipé ». Formaliser deux idées (10 lignes) de travail final possible. Commenter et questionner les idées d'autres participant·es, puis contribuer à la séance d'échanges, à distance : **12.02.2024, de 14h à 17h**

Février, 24-28.02.25

|   |                    |
|---|--------------------|
| Module 2.1 (jour 1, 08h30-12h00, 13h30-16h15, U408)         | 07.03.25           |
|   | Pâques 07-21.04.23 |
| Module 2.2 (jour 2, 08h30-12h00, MR070, 13h30-16h15, M1150) | 04.04.25           |
| Module 2.3 (jour 3, 08h30-12h00, MR070, 13h30-16h15, M1150) | 16.05.25           |

Tâche β | « Mon développement professionnel en cours ». Transformer une idée en esquisse (1 p.) : problématique et question·s, démarche et forme. Commenter d'autres esquisses, puis contribuer à la séance d'échanges, à distance : **17.09.2025, de 14h à 17h**

Eté 2025

|   |                      |
|---|----------------------|
| Module 3.1 (jour 1, 08h30-12h00, 13h30-16h15, salles à définir) | À déterminer         |
|   | Automne, 23-27.10.23 |
| Module 3.2 (jour 2, 08h30-12h00, 13h30-16h15, salles à définir) | À déterminer         |
| Module 3.3 (jour 3, 08h30-12h00, 13h30-16h15, salles à définir) | À déterminer         |

Tâche γ | « Mon développement professionnel opéré ». Préparer la présentation du travail final : problématique et question·s révisée·s, retour réflexif sur le développement opéré.

Noël, 22.12.25-02.01.26

Février, 23-27.02.26

|   |            |
|---|------------|
| Module 4.2 (jour 2, 08h30-12h00, 13h30-16h15, salles à définir) | 20.03.2025 |
|---|------------|

...Terminer la préparation de la présentation du travail.

Pâques 29.03-12.04.24

|   |            |
|---|------------|
| Module 4.3 (jour 3, 08h30-12h00, 13h30-16h15, salles à définir) | 29.05.2025 |
|---|------------|

Tâche δ | Déposer le support de présentation sur Moodle.

## 4. Services UNIGE

La formation demande un usage intensif des outils numériques. Chaque participant.es reçoit un identifiant, un mot de passe et une carte multiservices lui permettant d'accéder en particulier aux ressources suivantes de l'Université :

- Sa plateforme Moodle : <https://moodle.unige.ch/enrol/index.php?id=17195>;
- Son espace d'appoint e-portfolio : <https://portfolio.unige.ch> ;
- Son centre d'accueil des demandes de support technique : [cad@unige.ch](mailto:cad@unige.ch) ;
- Ses photocopieuses et imprimantes : <https://catalogue-si.unige.ch/uniflow> ;
- L'ensemble de ses ressources documentaires, consultables depuis un ordinateur de l'institution, un ordinateur portable connecté à son réseau wifi ou un ordinateur personnel via une liaison VPN : <https://catalogue-si.unige.ch/vpn>.

L'IUFE est en outre partenaire de la plateforme Néopass@ction hébergée par l'Institut français de l'éducation : <http://neo.ens-lyon.fr/neo> ■

## 5. Ressources bibliographiques

- Balslev, K., Maldonado, M., Naef, L., Guzzo, C., Perréard Vité, A. & Lussi, V. (2022). Former des enseignant·es dans l'alternance : traces de l'activité professionnelle, voies et variables pédagogiques. *Phronesis*, 11, 45-69.
- Balslev, K., Dobrowolska, D., Mosquera Roa, S. & Tominska, E. (2015). Entretiens de stage : interventions discursives des tuteurs dans l'évolution des préoccupations des enseignants en formation. In K. Balslev, L. Fillietzaz, S. Cartaut-Ciavaldini & I. Vinatier (Ed.). *Pratiques professionnelles en formation : la part du langage*. Paris : L'Harmattan. URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:79142>
- Bucheton, D. & Soulé, Y. (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchaînées. *Education et didactique*, 3(3), 29-48. URL : <https://journals.openedition.org/educationdidactique/543>
- Capitanescu Benetti, A. & Maulini, O. (2014). La formation des enseignants doit-elle normer leurs pratiques ? *Formation et pratiques d'enseignement en questions*, 17, 195-214. URL : [http://www.revuedeshep.ch/site-fpeq-n/Site\\_FPEQ/17\\_files/11-Capitanescu.pdf](http://www.revuedeshep.ch/site-fpeq-n/Site_FPEQ/17_files/11-Capitanescu.pdf)
- Chaliès, S., Cartaut, S., Escalie, G., & Durand, M. (2009). L'utilité du tutorat pour de jeunes enseignants : la preuve par 20 ans d'expérience. *Recherche et formation*, 61, 85-129. URL : <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.534>
- Charnay, R. (2003). L'analyse *a priori*, un outil pour l'enseignant. *Math-Ecole*, 209, 19-26. URL : [http://www.ssrdfm.ch/mathecole/wa\\_files/209-5\\_Analyse\\_20\\_C3\\_Ao\\_zopriori.pdf](http://www.ssrdfm.ch/mathecole/wa_files/209-5_Analyse_20_C3_Ao_zopriori.pdf)
- Cifali, M. (2018). *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation*. Paris : PUF.
- Crasborn, F., Hennissen, P., Brouwer, N., Korthagen, F. & Bergen, T. (2008). Promoting versatility in mentor teachers' use of supervisory skills. *Teaching and Teacher Education*, 24(3), 499-514.
- Dolz, J. & Gagnon, R. (Ed.) (2018). *Former à enseigner la production écrite*. Villeneuve d'Ascq : PUS.
- Dorier, J.-L. (2010). L'analyse *a priori* : un outil pour la formation d'enseignants. In P. Donos (Ed.). *L'enseignement des mathématiques à l'école* (pp. 80ss). Auch : ARPEM. URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:16855>
- Flandin, S., Ria, L. & Picard, P. (2015). *Aider les formateurs à analyser et faire analyser le travail*. Lyon : Institut français d'éducation URL : [https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01147705/file/Flandin\\_Ria\\_Picard\\_ColloqueActivitéLille2015.pdf](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01147705/file/Flandin_Ria_Picard_ColloqueActivitéLille2015.pdf)
- Guibert, P., Dejemeppe, X., Desjardins, J. & Maulini, O. (Ed.) (2019). *Questionner et valoriser le métier d'enseignant. Une double contrainte en formation*. Bruxelles : De Boeck.
- Hubault, A. (1995). A quoi sert l'analyse de l'activité en ergonomie. *Performances Humaines & Techniques*, 79-85. URL : <https://www.atemis-lir.fr/wp-content/uploads/2017/02/A-quoi-sert-l-%E2%80%99analyse-de-l-%E2%80%99activite-en-ergonomie-Hubault-1995-1.pdf>
- Jorro, A. (2015). De l'évaluation à la reconnaissance professionnelle en formation. *Revue française de pédagogie*, 190. URL : <http://rfp.revues.org/4697>
- Lenzen, B. & Cordoba, A. (2016). Fondements épistémologiques des activités physiques, sportives et artistiques et corporéité des pratiquants. Quels effets de la transposition didactique en éducation physique ? *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 38(1), 109-125. URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:84441>
- Lenzen, B. & Reylé, J. (2017). Des savoirs planifiés par les enseignants aux connaissances construites par les élèves en éducation physique. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 20(1), 36-60. URL : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:106994>
- Lussi Borer, V. & Muller, A. (2014). Quel apport/usage du « voir » pour le « faire » en formation des enseignants du secondaire. In L. Paquay, P. Perrenoud, M. Altet, J. Desjardins & R. Etienne (Ed.). *Travail réel des enseignants et formation* (pp. 65-78). Bruxelles : De Boeck.

- Lussi Borer, V. & Ria, L. (Ed.) (2016). *Apprendre à enseigner*. Paris : PUF.
- Merhan, F., Ronveaux, C. & Vanhulle, S. (2007). *Alternances en formation*. Bruxelles : De Boeck.
- Mottier Lopez, L. (2015). *Evaluations formative et certificative des apprentissages*. Bruxelles : De Boeck.
- Moussay, S., Etienne, R. & Méard, J. (2009). Le tutorat en formation initiale des enseignants : orientations récentes et perspectives méthodologiques. *Revue française de pédagogie*, 166, 59-69. URL : <https://journals.openedition.org/rfp/1127>
- Perréard Vité, A., Balslev, K. & Tominska Conte, E. (2015). Les entretiens tripartites de stage : opportunités pour une autoévaluation porteuse de développement. In P.-F. Coen & L. Belair (Ed.). *Evaluation et autoévaluation, quels espaces de formation ?* Bruxelles : De Boeck.
- Perrenoud, Ph. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique*. Paris : ESF.
- Van Nieuwenhoven, C., Colognesi, S. & Beausaert, S. (2018). *Accompagner les pratiques des enseignants*. Louvain : PULLN.
- Vinatier, I. (2015). Des entretiens de conseil problématiques entre conseillers pédagogiques et enseignants débutants : domination ou congruence ? In K. Balslev, L. Filliettaz, S. Ciavaldini-Cartaut & I. Vinatier (Ed.). *La part du langage : pratiques professionnelles en formation*. Paris : L'Harmattan. ■

## **Annexe 1.**

### **Le plan d'études complet (12 crédits)**

(différencié, dans chaque unité thématique en fonction du public : primaire, secondaire ou spécialisé)

#### **Module 1**

##### **Rôles, statut et identité professionnelle des formateurs·rices dans l'alternance (3 cr.)**

Objectifs :

- connaissance et questionnement de la déontologie et des valeurs professionnelles des enseignants ;
- conception individuelle et collective des conditions favorables à la formation des enseignants ;
- reconnaissance des différents rôles de la profession enseignante et de ses partenaires ;
- articulation des différents rôles, statuts et identités professionnels des formateurs d'enseignants.

Compétences attendues :

- mener une réflexion sur les aspects éthiques de la profession enseignante ;
- investir des formes de collaboration diversifiées avec les différents acteurs de la formation ;
- analyser les enjeux politiques et institutionnels de la fonction de formateur d'enseignant.

#### **Module 2**

##### **Accompagnement, observation et évaluation des pratiques professionnelles (3 crédits)**

Objectifs :

- développement de compétences communicatives pour l'accompagnement, évaluation, régulation ;
- conceptualisation de la construction de l'autonomie et de la réflexivité de l'enseignant en formation ;
- appropriation de méthodes et techniques d'analyse des pratiques de l'enseignant en formation ;
- usage des méthodes d'entretien adaptées aux différentes fonctions du formateur ;
- connaissance des dimensions interpersonnelles dans une formation en alternance ;
- analyse réflexive des interactions et des gestes professionnels du formateur.

Compétences attendues :

- maîtriser les postures, gestes et techniques d'accompagnement et d'évaluation ;
- connaître et reconnaître les dimensions affectives des rapports avec l'enseignant en formation ;
- susciter la régulation des apprentissages professionnels de l'enseignement en formation ;
- mobiliser et mettre en œuvre des outils d'observation adaptés aux situations d'enseignement ;
- maîtriser la complexité de la restitution orale et écrite des observations en classe.

## **Module 3**

### **Travail enseignant, pratiques pédagogiques et didactiques (3 crédits)**

#### **Objectifs :**

- connaissance des contextes, des cursus et des enjeux des formations actuelles à l'enseignement ;
- identification des contraintes de l'enseignement dans ses dimensions pédagogiques et didactiques ;
- actualisation des connaissances sur l'enseignement et les apprentissages des élèves ;
- moyens d'élaboration et de formalisation des savoirs professionnels.

#### **Compétences attendues :**

- prendre du recul par rapport à son propre enseignement ;
- identifier les savoirs à enseigner convenant à différentes situations d'apprentissage ;
- mettre en tension son propre parcours formatif et celui de l'enseignant en formation ;
- adapter son action en fonction des types de parcours des enseignants en formation ;
- mobiliser des catégories pertinentes pour la planification et la conduite des enseignements ;
- se doter d'outils pour systématiser la transmission des acquis de l'apprentissage professionnel.

## **Module 4**

### **Intégration : travail personnel rassemblant les apports de la formation (3 crédits)**

#### **Objectifs :**

- traitement des problèmes pratiques par l'intermédiaire d'outils conceptuels ;
- développement de l'autonomie dans la recherche de ressources de réflexion ;
- usage des modalités de formalisation des savoirs sur les pratiques ;
- participation à la construction et à la mise en circulation des savoirs de la profession.

#### **Compétences attendues :**

- prendre appui sur l'interaction pour produire des savoirs professionnels transmissibles ;
- maîtriser les outils (écrits et oraux) de la réflexivité et de la formalisation de savoirs sur les pratiques.

**Total : 12 crédits ■**

## Annexe 2. Le comité directeur

Le Comité directeur est composé de représentant.es de l'Université et du terrain :

Kristine Balslev, IUFE, directrice du CAS : [kristine.balslev@unige.ch](mailto:kristine.balslev@unige.ch)

Lionel Dechamboux, IUFE : [lionel.dechamboux@unige.ch](mailto:lionel.dechamboux@unige.ch)

Coralie Delorme, IUFE : [coralie.delorme@unige.ch](mailto:coralie.delorme@unige.ch)

Benoît Lenzen, IUFE : [benoit.lenzen@unige.ch](mailto:benoit.lenzen@unige.ch)

Francesca Marchesini, FEG-SPG : [spg@spg-syndicat.ch](mailto:spg@spg-syndicat.ch)

NN, FEG : ...

Filippo Cattafi, DIP : [Filippo.Cattafi@etat.ge.ch](mailto:Filippo.Cattafi@etat.ge.ch)

Meritxell PICAMAL, DIP : [Meritxell.Picamal@etat.ge.ch](mailto:Meritxell.Picamal@etat.ge.ch)

Deux représentant·es des étudiant·es

Sophie Canellini, IUFE (invitée permanente,) : [sophie.canellini@unige.ch](mailto:sophie.canellini@unige.ch)

Contact : Secrétariat de la formation continue IUFE : [iufe-formationcontinue@unige.ch](mailto:iufe-formationcontinue@unige.ch) |  
022.379.04.47

Support technique et pédagogique : Marie-Christine Philippe

Contact : [Marie-Christine.Philippe@unige.ch](mailto:Marie-Christine.Philippe@unige.ch) | 022.379.90.76